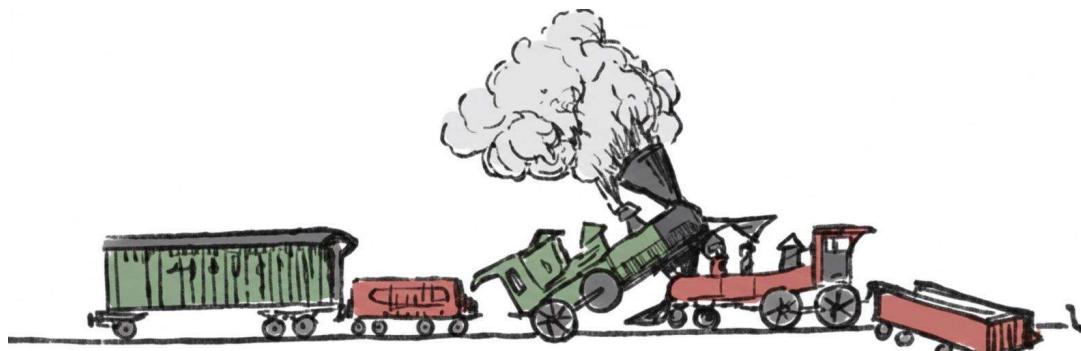


Perspectives Circul'Action 2026-2028



Après avoir fait le bilan (famélique) de ses actions depuis 2022, la Direction a présenté ses orientations pour les métiers de la Circulation ferroviaire. Malheureusement, ce qui est annoncé n'est ni plus ni moins la reprise des points du RCC d'avril 2022 dont SUD-Rail était à l'initiative...donc en 3 ans et demi, rien n'a bougé !

Les orientations de la Direction sont déclinées en 4 points avec la lecture qu'a la fédération SUD-Rail de cette présentation :

➤ RECRUTER

- Assurer la couverture des postes
- Animer les adjoints Organisation avec le métier GU/CPS*
- Mise en qualité de la GPEC



*** Recherche de productivité partout et dans les moindres roulements. Le reste n'est que du blabla qui correspond à l'activité des pôles RH. Rien sur le renforcement de l'attractivité de nos métiers pour attirer plus de candidats.**

SUD-Rail ira chercher des embauches !!!

➤ FORMER

- Développement des compétences des opérationnels : entraînements, perfectionnements...
- Renforcer l'accompagnement des jeunes embauchés

Là, grande nouvelle, la Direction nous réinvente l'eau tiède ! Après avoir méthodiquement saccagé la formation continue (écoles régionales, ASFP...) la Tour d'Ivoire se rend enfin compte qu'ils étaient nécessaires pour assurer un haut niveau de sécurité des circulations !

En revanche, rien sur le fait de primer les collègues assurant la formation des collègues sur un nouveau poste, les éventuels tuteurs ou formateurs d'entreprise.

SUD-Rail ira vers de la reconnaissance des formateurs en poste de travail et vers des dégagements systématiques du service pour toute formation !!!



➤ RECONNAITRE LES SPECIFICITES DU METIER

- Indemnité opérationnelle Circulation
- Accès à la classe 5
- Engager des travaux sur l'attractivité des parcours professionnels notamment « grands centres »

Il aura fallu tordre le bras à la Direction pour passer à 100€ BRUTS mensuels au dernier trimestre pour l'IOC (+20€ au 1^{er} janvier 2026, puis +20€ au 1^{er} octobre 2026) alors que l'ensemble des agents de la Circulation Ferroviaire attendait beaucoup plus.

SUD-Rail réclame 500€ de reconnaissance métier se rajoutant à la prime de travail à hauteur d'autres métiers SNCF !

Pour l'accès à la classe 5, il s'agit, selon les mots de la Direction, de « certains postes ». En tout état de cause, SUD-Rail proposera de faire respecter l'accord Classification-Rémunération afin que les agents classe 4 puissent passer classe 5 avec leur expérience et ainsi d'éviter d'être coincés en bout de grille, et pouvoir dans certains cas sortir d'un poste à pénibilité.

➤ AMELIORER LES CONDITIONS D'EXERCICE DU METIER

- Rythme de travail
- Métiers de l'encadrement
- Environnement digital
- Graissage et leviers difficiles



ATTENTION DANGER !

*L'entreprise ne cherchera que des gains financiers sur les roulements, en aucun cas elle ne s'intéressera à l'équilibre vie pro/vie perso des agents. Pour SUD-Rail, seul le roulement 5 lignes en 3*8 est le moins destructeur en termes de vie sociale et de santé, et doit servir de base à toute discussion !!*

Les encadrants ont enfin voix au chapitre mais ils risquent d'être encore les grands oubliés ! Ils se rappelleront que la Direction a parlé d'eux en 2022 mais qu'elle n'a rien fait pour les aider mis à part supprimer les assistants DPx dès qu'elle le pouvait. Les journées de travail sont les mêmes pour tout le monde et pour éviter les burn-out, l'entreprise doit aussi mettre les moyens humains dans l'encadrement !!

Enfin, si vous avez du mal avec les outils digitaux, vous allez être servis avec la création d'un portail d'accès unique pour tout vous expliquer ... Du digital pour vous expliquer le digital ! La déconnexion de nos dirigeants est encore plus grande qu'on ne le croyait !

SUD-Rail demande la création de poste de « référent humain digital » pour de réelles avancées dans ce domaine !

SUD-Rail a été à l'initiative et force de proposition du précédent programme de Circul'Action ainsi que dans sa mise en place. Sans SUD-Rail et sans la grève nationale, jamais l'Indemnité Opérationnelle Circulation n'aurait vu le jour au 1^{er} Juillet 2023.

Allons chercher notre dû !!!

